



CONSULTATION DES HABITANTS

De février à juin 2011, la Commune de Sayat organise une consultation des habitants sur la vie de la commune, son avenir, le développement durable et les pratiques quotidiennes.

Distribué dans chaque foyer avec Trait d'Union, ce questionnaire est également disponible à l'accueil de la Mairie ainsi qu'en téléchargement sur Internet : www.sayat.fr

Merci de bien vouloir retourner ou déposer ce questionnaire en Mairie avant le 30 juin 2011.

La vie de la commune

1. Êtes-vous adhérent(e) à une association de la commune ? oui non

2. Participez-vous à des manifestations organisées sur la commune ? oui non

Si oui, lesquelles ?

rencontres sportives

manifestations associatives

rendez-vous culturels

autres – à préciser

aucunes – pourquoi ?

3. Quels sont les lieux de loisirs que vous fréquentez le plus à Sayat ?

centre de loisirs

bibliothèque municipale

équipements sportifs – lesquels ?

aires de jeux et espaces verts – lesquels ?

autres – à préciser

aucun – pourquoi ?

4. Êtes-vous satisfait(e) de l'accueil des structures municipales ?

plutôt oui

plutôt non – pourquoi ?

5. Vos enfants sont-ils inscrits dans l'une des trois écoles de la commune ?

oui

non – pourquoi ?

non concerné

6. A l'avenir, envisagez-vous de scolariser votre/vos enfant(s) dans l'une des trois écoles de la commune ?

oui

non – pourquoi ?

non concerné



7. Quel est, selon vous, le moyen de communication le plus important à Sayat ?

- le bulletin municipal Trait d'Union
- les panneaux d'affichage
- le site Internet de la mairie
- la documentation disponible en mairie
- la presse

8. Connaissez-vous le site Internet de la mairie www.sayat.fr ? oui non

Si oui, le consultez-vous souvent ? régulièrement occasionnellement jamais pas d'accès Internet

Souhaitez-vous voir apparaître de nouvelles informations ou rubriques ?

- oui – lesquelles ?
- non

9. Connaissez-vous le *Cahier Environnement* édité fin 2010 par la Mairie de Sayat ? oui non

Si oui, avez-vous découvert des éléments nouveaux de votre commune dans l'un des domaines suivants ? (plusieurs réponses possibles)

- le contexte environnemental de la commune
- l'urbanisme et l'habitat
- la forêt
- le cadre de vie
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement
- le fleurissement et l'embellissement
- les économies d'énergie
- le patrimoine
- la gestion des déchets
- la communication municipale

10. Selon vous, quelles seraient les améliorations à apporter à votre commune ? (plusieurs réponses possibles)

- les commerces et services de proximité
- le stationnement
- l'amélioration des espaces verts
- le développement des circulations piétonnes et cyclables
- la création d'une nouvelle salle socio-éducative et culturelle (capacité 200 à 300 personnes)
- la mise en oeuvre de travaux permettant de faire des économies d'eau, de chauffage et d'électricité sur les bâtiments communaux
- la réhabilitation des façades
- autres - à préciser

Votre vision du développement durable

1. Vous sentez-vous concerné(e) par le développement durable ? (choisissez 1 réponse)

- très concerné(e)
- concerné(e)
- peu concerné(e)
- pas du tout concerné(e)

2. Pour une meilleure qualité de vie, qu'est-ce qui semble le plus important à vos yeux ? (cochez 4 cases maximum)

- vivre dans un bel environnement
- manger de la nourriture de qualité
- s'approvisionner chez des producteurs locaux
- bénéficier de services publics de proximité
- bénéficier de nombreux commerces de proximité et de qualité
- pouvoir faire les courses sans prendre la voiture
- participer à la vie communale et aux diverses manifestations et animations locales
- avoir des relations avec les autres habitants
- pouvoir circuler facilement en voiture
- pouvoir circuler facilement à pied ou à vélo

3. Dans quels domaines souhaiteriez-vous que la commune agisse en priorité dans le cadre de sa politique de développement durable ? (cochez 4 cases maximum)

- la qualité et la gestion de l'eau, l'assainissement
- la gestion des déchets (collecte, récupération, valorisation)
- la performance énergétique dans les bâtiments communaux
- les économies d'énergie en coupant l'éclairage public une partie de la nuit
- les énergies renouvelables (bois, solaire, hydraulique)
- la mise en valeur du patrimoine bâti
- l'aménagement de l'espace
- le milieu forestier et les espaces naturels
- le développement des modes de déplacements doux (pistes cyclables, voies piétonnes)
- l'accueil des nouveaux arrivants
- l'accueil d'entreprises
- les technologies d'information et de communication (Internet, téléphone portable...)

Vos pratiques quotidiennes

Votre consommation

1. Avez-vous un potager ? oui non

2. Fréquentez-vous les commerces de la commune (boulangerie, salons de coiffure, pharmacie, commerçants ambulants) ?

- régulièrement
- occasionnellement
- jamais – pourquoi ?

3. L'offre de commerces étant insuffisante à ce jour, quels types de commerces de proximité souhaiteriez-vous ?

- boucherie charcuterie
- épicerie
- multiservices
- autres - à préciser

4. Seriez-vous prêt à participer à la création d'une AMAP ? (voir encadré ci-après)

- oui non - pourquoi ?

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

L'AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (marque déposée), dont l'objectif principal est de mettre en lien paysans et consommateurs, afin de créer un partenariat pour permettre aux paysans de bien vivre de leur production et de pérenniser leur métier, et aux consommateurs de s'alimenter avec des produits locaux et de qualité.

Le principe est simple :

- Chaque semaine, l'agriculteur s'engage à livrer à coût équitable à chaque membre de l'AMAP un « panier » de fruits et de légumes de saison issus de sa propre production et cultivés localement. Le panier peut comporter aussi de la viande, du fromage, etc.
- Les membres de l'AMAP s'engagent à pré-acheter au début de saison une part de la production pendant une durée qui peut aller de 6 mois à 1 an (en fonction des saisonnalités et des types de produits). Cela permet de pré-financer la production, ce qui est une vraie sécurité pour l'agriculteur.
- Chaque membre va aussi s'impliquer dans le fonctionnement de l'AMAP et participer à des activités communes, telles des visites à la ferme, afin de (re)découvrir les processus agricoles, la vie d'agriculteur, etc.

Les avantages

- La qualité : le bio ou l'équivalent du bio est demandé à l'agriculteur (respect de la Charte de l'agriculture paysanne)
- La proximité entre le producteur et le consommateur
- Des prix transparents et abordables : le prix correspond au travail effectué par l'agriculteur, et ne souffre pas des coûts d'emballages, de transports, d'engrais...

Votre gestion des déchets

5. Utilisez-vous les conteneurs à verre situés sur la commune ? oui non
6. Utilisez-vous la déchèterie située à Blanzat ? oui non
7. Pratiquez-vous le compostage ? oui non



Votre gestion de l'eau et de l'énergie

8. Avez-vous des équipements qui permettent de réduire votre consommation d'eau (récupérateurs d'eau de pluie, économiseur de robinet...) ? oui non j'envisage de m'en procurer
9. Quel type d'énergie utilisez-vous pour chauffer votre logement ?
- électrique
 - gaz
 - fioul
 - écologique (thermodynamique, solaire...)
 - bois
 - j'envisage de mettre en place des énergies renouvelables

Vos déplacements

10. A combien de kilomètres se situe la commune dans laquelle vous travaillez ?
- de 5 à 10 km de 10 à 20 km plus de 20 km
11. Le plus souvent, comment vous rendez-vous à votre travail ?
- à pied à vélo en voiture en 2 roues motorisées en transports en commun
12. Vous est-il déjà arrivé de pratiquer le covoiturage ? oui non
- Seriez-vous prêt à le pratiquer ? oui non
13. Selon vous, quel type d'aménagement ou d'infrastructures la commune pourrait-elle mettre en place pour améliorer les déplacements ?

Qui êtes-vous ?

Ces données sont collectées à des fins statistiques exclusivement.

1. Votre sexe : homme femme
2. Votre âge : moins de 20 ans de 20 à 30 ans de 30 à 40 ans de 40 à 60 ans 60 ans ou plus
- Avez-vous d'autres remarques ou suggestions à formuler ?

.....

.....

.....

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Ce questionnaire est disponible à l'accueil de la Mairie ainsi qu'en téléchargement sur Internet : www.sayat.fr

Vos réponses doivent nous parvenir en Mairie avant le 30 juin 2011.

Renseignements : Mairie de Sayat – Rue des Mailleries – 63530 SAYAT

Tél : 04 73 62 81 23 - Courriel : mairie@sayat.fr